

À la découverte des

espaces naturels

de la Communauté de communes

Vallée de l'Hérault



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Introduction
p.3

Les garrigues et maquis

p.4

Les massifs forestiers et reliefs remarquables

p.8

Cartographie
p.12

La plaine viticole

p.14

Le fleuve Hérault et son réseau hydrographique

p.18

Quelques consignes
p.22



S
o
m
m
e
r
i
e

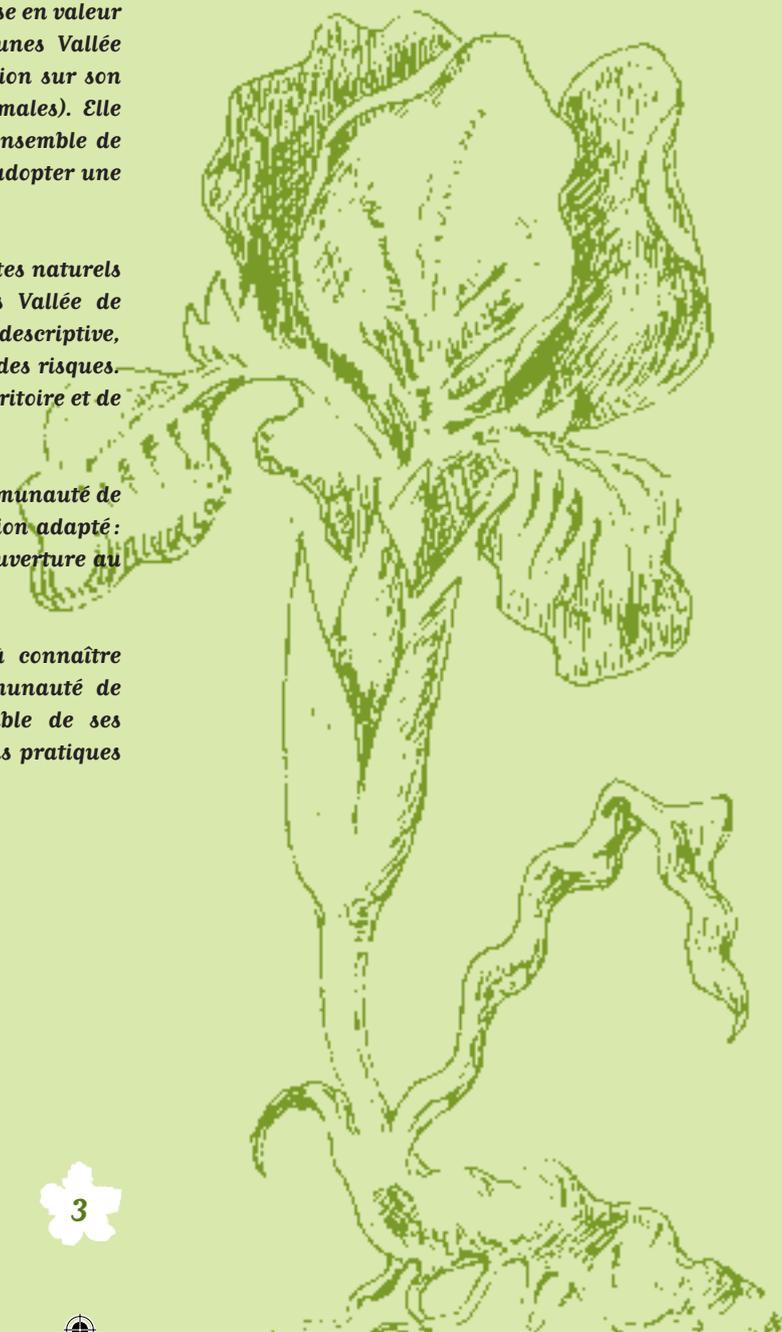
Introduction

Dans le cadre de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement », la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est engagée dès 2004 dans une réflexion sur son patrimoine naturel (paysages, plantes et espèces animales). Elle a ainsi entrepris d'identifier et de caractériser, sur l'ensemble de son territoire, les espaces naturels remarquables afin d'adopter une stratégie de protection et de valorisation de ces sites.

Le cabinet Acer Campestre a inventorié et hiérarchisé les sites naturels sur les 28 communes de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. L'inventaire initial a été complété par une analyse descriptive, une réflexion sur les évolutions possibles et une évaluation des risques. 25 espaces représentatifs des grandes caractéristiques du territoire et de sa richesse écologique ont ainsi été définis.

En fonction de la richesse et de la fragilité de ces sites, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault met en œuvre un plan de gestion adapté : démarche de conservation des sites les plus remarquables, ouverture au public de ceux aménagés dans cet esprit.

Pour permettre à chacun de découvrir et d'apprendre à connaître le patrimoine naturel de la Vallée de l'Hérault, la communauté de communes propose aujourd'hui cette brochure : l'ensemble de ses espaces naturels y est présenté, accompagné d'informations pratiques et de recommandations.





Plaine de Lacan

Les garrigues et maquis

Au-delà de la plaine alluviale cultivée de l'Hérault, la garrigue et le maquis sont les formations végétales naturelles dominantes sur le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.





*Fleur de
Ciste cotonneux*

Mas Dieu



La garrigue est une forme dégradée de la chênaie de chênes verts suite à plusieurs siècles ou millénaires d'exploitation agricole et pastorale. Sol en apparence souvent pauvre, la garrigue est un espace où s'associent pelouses et formations végétales basses. Elle rassemble des espèces végétales caractéristiques des milieux ouverts, dont certaines peuvent être rares à l'échelle nationale: inule fausse aunée, luzerne à fleurs unilatérales, orchidée... Associées à cette végétation, des espèces animales remarquables peuplent

la garrigue: busards, alouettes, fauvettes, reptiles, insectes... La garrigue est également caractérisée par des affleurements rocheux plus ou moins importants qui marquent le paysage.

Il faut distinguer la garrigue sur calcaire du maquis sur sol siliceux. En effet, dans les milieux où le calcaire est riche en silice (Argelliers, Montarnaud, La Boissière, St-Paul-et-Valmalle notamment), la garrigue cède la place au maquis. Celui-ci prend la forme d'une végétation ligneuse plus ou moins basse, parfois très fermée, accompagnée ou non d'arbustes et de jeunes arbres. La rétention facilitée de l'eau et la conservation de la chaleur liée à la teinte sombre de la roche, permettent à la flore de se développer plus vite qu'en terrain calcaire. Les espèces végétales y sont différentes (cistes, bruyères...) et le maquis apporte une touche nouvelle de diversité dans le patrimoine de la communauté de communes.

**Espaces naturels
définis d'intérêt
communautaire
au sein de ce milieu :**

-  Causse d'Aumelas et plateau du Télégraphe
-  Garrigue du Mas Dieu
-  Monts de Saint Baudille
-  Causse de Montcalmès
-  Plaine des Lavagnes et de Lacan





Pic Saint Baudille



Les monts de Saint-Baudille

Occupant une partie du périmètre des communes de Montpeyroux et St-Guilhem-le-Désert, les monts de Saint-Baudille sont un massif montagneux sec faisant la transition entre le plateau du Larzac et la plaine de l'Hérault. Le point culminant, le Pic Saint-Baudille, s'élève à 848 mètres d'altitude. Il offre une vue panoramique exceptionnelle sur toute la plaine de l'Hérault jusqu'à la mer. Par temps clair, les Pyrénées apparaissent à l'horizon. Depuis la vallée, il constitue un repère visuel accentué par la présence d'un relais hertzien en son sommet.

Ce site soumis aux influences méditerranéennes et montagnardes, présente une grande diversité de milieux, intéressante pour de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. Les escarpements rocheux, les pelouses et la garrigue constituent un refuge pour des espèces animales variées (aigles royaux, faucons, fauvelles, alouettes, reptiles...) et le développement d'une richesse botanique.

Les monts de Saint-Baudille offrent ainsi un réel intérêt en terme de paysage et de diversité écologique.



À découvrir...

La Font du griffe : « Dans ce désert, je suis la reine » : cette inscription sur le cadran solaire du mas désigne la source (la font) du griffe qui a permis l'installation d'un élevage de chèvres laitières, produisant des pélardons. Ce domaine départemental est aussi gîte d'étape sur le réseau vert (chemin de randonnée).

La flore : les garrigues à chêne vert et chêne kermès sont les plus fréquentes. Les genévriers cade et pistachiers lentisque complètent la strate arbustive sur les flancs du Pic Saint-Baudille. Au printemps, ce sont les asphodèles, les cistes cotonneux, les euphorbes, le thym, le romarin, les iris et les aphyllanthes de Montpellier qui fleurissent les espaces ouverts (pelouses et bord de chemin). L'ensemble de ces plantes était utilisé dans la pharmacopée traditionnelle locale.



Aphyllanthes de Montpellier



Causse d'Aumelas

Les massifs forestiers et reliefs remarquables

La Vallée de l'Hérault présente de nombreux massifs et reliefs concentrés sur le nord et l'est de son territoire: ils abritent des peuplements forestiers remarquables.



Rocher des Vierges

Les milieux naturels dominants sur ces espaces sont les escarpements rocheux et les bois, avec une présence occasionnelle de garrigue et pelouses. La végétation est représentée par de riches peuplements de chênes (verts, blancs et pubescents) et de pins (d'Alep, de Salzman).

L'intérêt de ces sites est souvent lié à la présence de milieux frais et humides (mares, sous-bois...) qui contrastent avec la plaine viticole alentours.

Ces milieux favorisent le développement d'une faune et d'une flore spécifiques: insectes xylophages, reptiles (couleuvres, lézards), mais aussi fauvelles et éperviers.

Ainsi, ces massifs forestiers et reliefs remarquables contribuent à la diversité biologique de la Vallée de l'Hérault et à la variété de ses paysages.

Plusieurs menaces pèsent sur ces espaces et pourraient mettre en péril leur conservation: la sur-fréquentation, les incendies... Des mesures de gestion sylvicole adaptées et raisonnables doivent être mises en place, accompagnées de dispositifs de protection contre les incendies.

À ce jour, les accès à ces sites sont principalement piétons (pistes, chemins...).

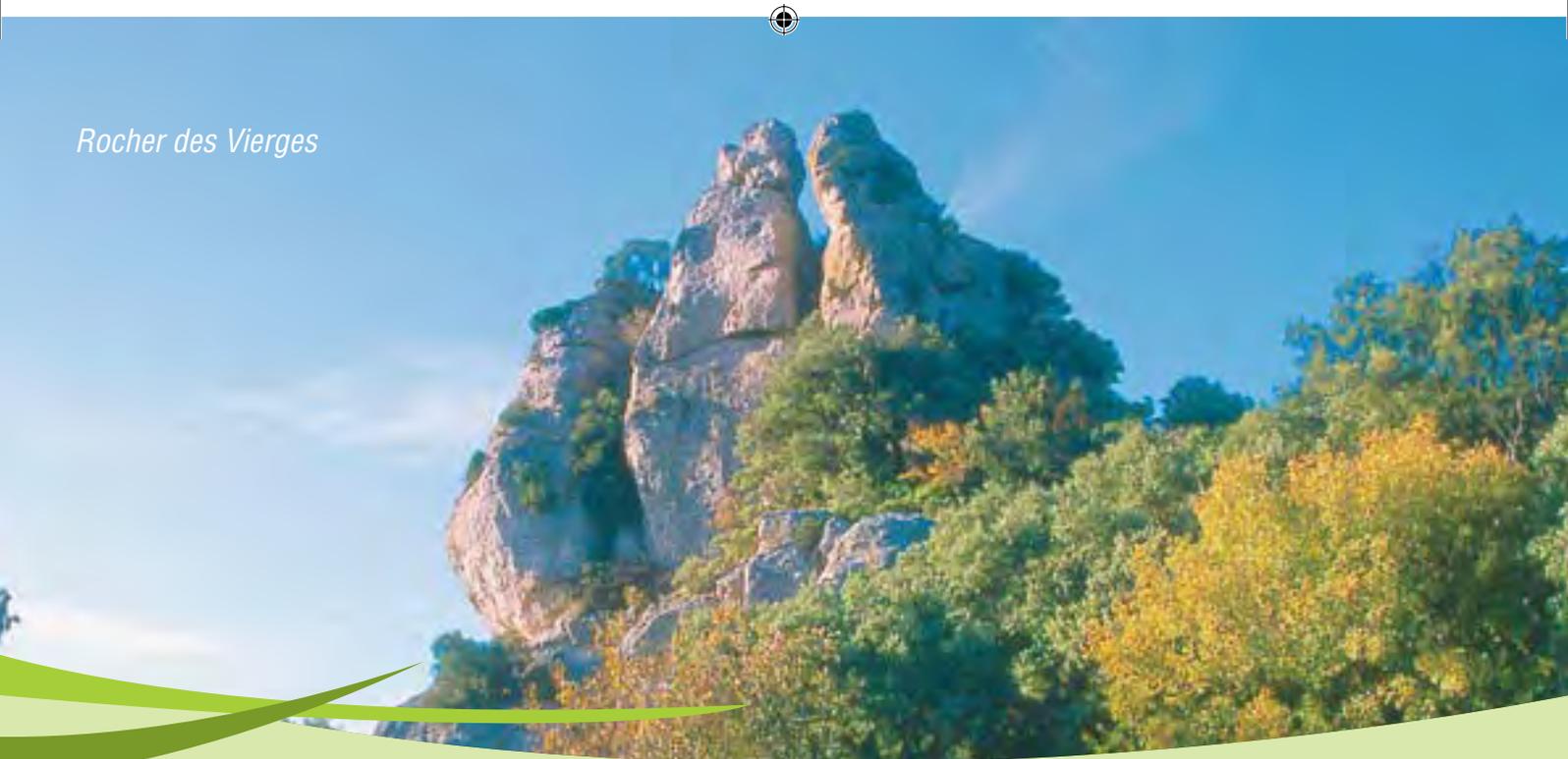
Espaces naturels définis d'intérêt communautaire au sein de ce milieu :

-  Peuplements de Pins de Salzman
-  Maison forestière des Plos
-  Cirque de l'Infernet
-  Bois de la Rouvière
-  Rocher des Vierges
-  Bois du Château bas
-  L'Arboussas
-  Espace boisé de l'Avenc
-  Puech de La Am et de la Galine
-  Observatoire astronomique
-  Zone de la Clapasse





Rocher des Vierges



Le rocher des Vierges

Situé au nord ouest de la commune de St-Saturnin-de-Lucian, à une altitude de 536 mètres, le rocher des Vierges est un site panoramique offrant un point de vue sur la plaine de l'Hérault jusqu'à la mer, et une vue plongeante sur les ruffes de St-Guiraud et St-Saturnin-de-Lucian.

Entre escarpements rocheux et chênaie verte, une flore riche et variée se développe : arbres, lianes, arbustes et herbacés. La présence d'une très belle station de corbeille d'argent à gros fruits est à souligner (espèce protégée au niveau national).

Le rocher des Vierges est un bastion naturel qui se distingue nettement parmi les contreforts du Larzac. D'origine jurassique, la saillie du rocher des Vierges est couronnée par une émergence de roches dolomitiques. Ce relief ruiniforme est entaillé de failles profondes qui font pour certaines, office d'accès vers la plate-forme sommitale limitée de part et autre par des falaises.

Ce contexte topographique assure d'emblée au site une vocation de vigie et explique en partie une occupation complexe, caractérisée d'abord par un habitat dès l'âge de fer (occupation sporadique attestée par des amphores étrusques, puis plus régulièrement aux 1^{er} et 11^e siècles avant notre ère) puis par une réoccupation aristocratique et militaire qui débute dans le dernier tiers du x^e siècle. La forteresse médiévale construite entre 930 et 1004 a été occupée jusqu'aux xiii^e-xiv^e siècles. Le seul édifice encore en élévation est la chapelle, sanctuaire à nef unique terminé par une abside semi-circulaire (édifice mentionné en 1160).

Plus tardivement, le site devient un haut lieu de la culture occitane par l'installation d'un mémorial du Félibrige en 1935, dénommé le bois de la Sainte-Étoile.





Pin de Salzman



Cirque de L'Infernet

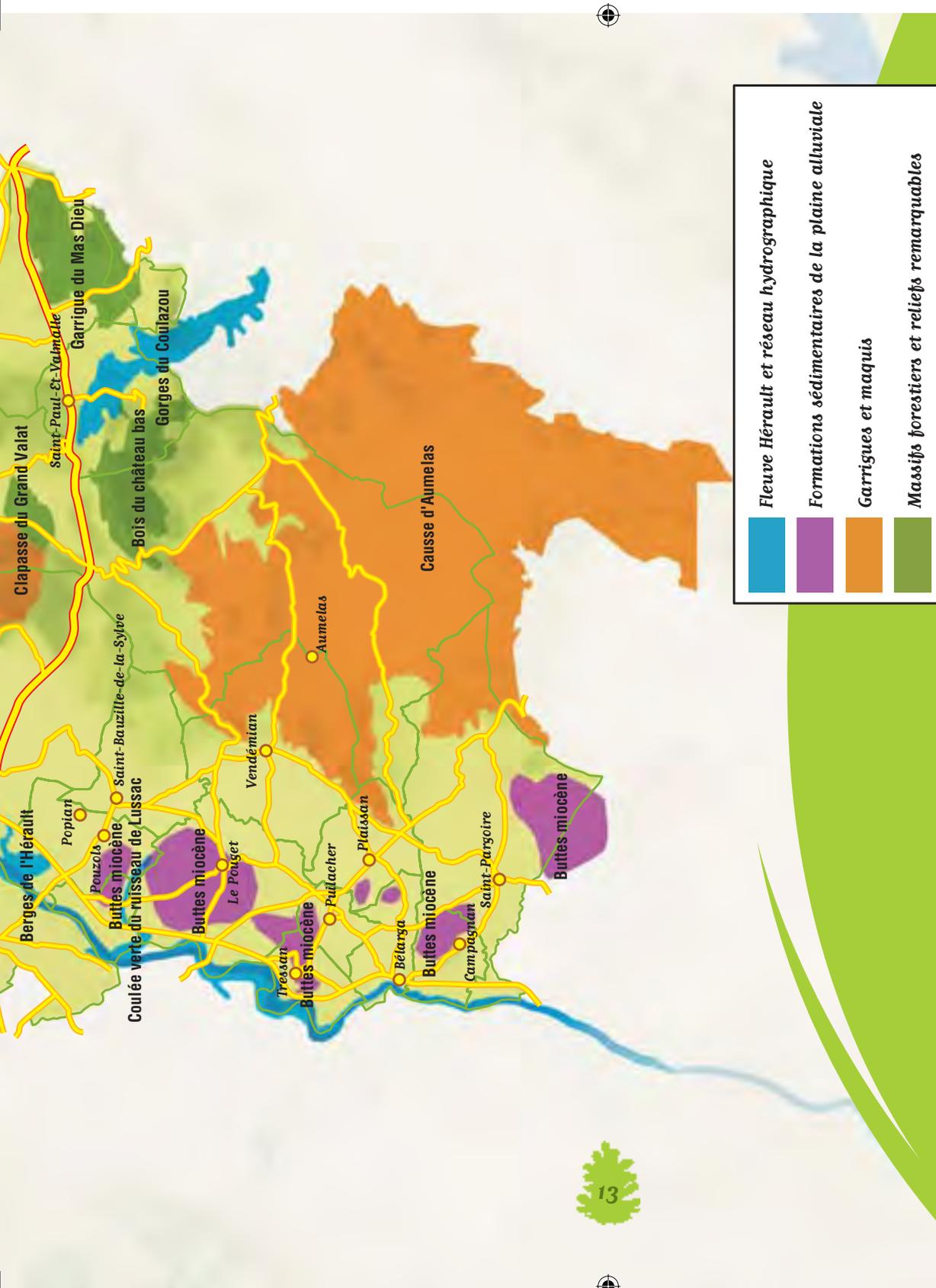
À découvrir...

Plusieurs sentiers piétons permettent de pénétrer ces sites remarquables et de découvrir leur incroyable richesse:

- Le rocher des Vierges est traversé par le GR 653 (Chemin d'Arles ou Via tolosana) et un sentier d'Émilie (*Les Sentiers d'Émilie dans l'Hérault: Vol 1, Du littoral montpelliérain au sud du Larzac*, Ed. Broché)
- Au départ de St-Guilhem-le-Désert, un sentier balisé d'environ 10 km permet de découvrir le Cirque de l'Infernet et de traverser la forêt de Pins de Salzman. Ce circuit fait l'objet d'une Randofiche® intitulée « Notre Dame du Lieu Plaisant » (disponible à l'Office de tourisme intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault, 1 €).

Les espaces naturels de la Vallée de l'Hérault





La plaine viticole

À partir du Pont du Diable, la vallée alluviale de l'Hérault s'étend sur la communauté de communes jusqu'à St-Pargoire. Cet espace qui remplit une fonction paysagère importante est soumis à de forts enjeux de développement. Il est issu d'une géologie complexe et ancienne.



Les buttes du miocène sont des accidents du relief, côtes ou escarpements importants, formés il y a 12 millions d'années. Elles constituent des milieux naturels relictuels au sein de la plaine. Appelées aussi « milieux interstitiels », ces zones sont dépourvues de vignes et permettent à toute une flore et une faune de se développer. Elles constituent ainsi un élément majeur de la mosaïque paysagère et de la richesse écologique de la Vallée de l'Hérault.



Ruffes

La plaine est presque exclusivement consacrée à la vigne depuis que cette production s'est rétablie économiquement, dans les années 70.

En terme d'aménagement, la plaine viticole est un espace de développement privilégié. Les enjeux d'occupations des sols et les pressions foncières y sont importants: proximité de l'agglomération de Montpellier, zone d'expansion des voies de circulation, concentration de la population (pôles urbains).

À l'extrémité nord-ouest du territoire, sur les communes de St-Guiraud et St-Saturnin-de-Lucian, apparaissent également des roches datant du permien (270 millions d'années). Ces formations géologiques argileuses rouges générant des paysages spectaculaires sont appelées les ruffes.

Espaces naturels définis d'intérêt communautaire au sein de ce milieu :

-  Buttes du miocène de la plaine viticole
-  Ruffes de St-Guiraud et St-Saturnin-de-Lucian





Le Pouget



Les buttes du miocène

Il s'agit de buttes de calcaires durs, riches en fossiles marins, formées suite à l'érosion des sédiments meubles constituant la plaine viticole actuelle. Ces dépôts proviennent de la mer du miocène présente il y a 12 millions d'années sur une partie du territoire de la communauté de communes.

Ces milieux ouverts parfois recouverts de pelouses résiduelles ou d'espaces boisés, sont aussi les seules formes de reliefs qui rompent avec la plaine viticole. Les buttes du miocène apportent ainsi une diversité paysagère remarquable et peuvent constituer des milieux refuges pour la faune : couleuvres d'Esculape, lézards verts, guêpiers d'Europe... Cette grande biodiversité est particulièrement représentative du biotope méditerranéen.

De nombreux villages se sont établis sur le flanc de ces buttes (Campagnan, Tressan...). Certains d'entre eux sont construits sous la forme de circulades (Le Pouget, St-Pargoire).



À découvrir...

Les villages de la plaine viticole : parcourir la Vallée de l'Hérault, c'est découvrir les villages nichés au cœur de la plaine viticole. Répartis de part et d'autre des deux pôles urbains au centre de la plaine (Gignac et St-André-de-Sangonis), tout un réseau de villages s'offre aux visiteurs. Au détour de ruelles étroites, chaque village révèle ses richesses : fontaines, maisons de caractère, églises romanes.

L'Office de tourisme intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault propose un programme de visites guidées des villages tout au long de l'année. Pour tout renseignement, contacter le service de visites guidées au 04 67 57 58 83.

Le patrimoine hydraulique : en 2004, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a lancé une opération de restauration du patrimoine hydraulique, non protégé au titre des Monuments historiques. Huit éléments ont été restaurés sur six communes de la Vallée de l'Hérault : la fontaine du Rivelin à Gignac, la fontaine fraîche et la fontaine de Patari au Pouget, le pont sur l'Aurette (lavoir et vanne) à Popian, le lavoir public à Pouzols, le lavoir de la Guirale, le puits, la fontaine et le transformateur des Horts à Vendémian, la fontaine publique à Puilacher.

Trois balades patrimoine permettent de découvrir fontaines, ponts et lavoirs restaurés ; elles font l'objet de Randofiches® proposées à la vente (1 € pièce) par l'Office de tourisme intercommunal :

- Circuit des fontaines et des lavoirs (Popian, St-Bauzille-de-la-Sylve, Le Pouget, Pouzols)
- Circuit du dolmen et du fossé des yeux (Le Pouget, Tressan, Puilacher)
- Circuit du canal et des rieux (Gignac, Popian, St-Bauzille-de-la-Sylve)



Tressan



Lavoir de Pouzols

Le fleuve Hérault et son réseau hydrographique

Le fleuve Hérault constitue l'élément structurant du territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Au nord, les gorges creusées par le fleuve dans les terrains calcaires offrent de spectaculaires paysages rocheux escarpés et encaissés. Au sud, le fleuve serpente à travers la plaine alluviale, bordé de ripisylves qui accueillent une végétation luxuriante.



Crapaud Calamite

Les fleuves, rivières et milieux connexes peuvent favoriser le développement d'une flore et d'une faune non caractéristique de la région méditerranéenne, dans des ripisylves où chaleur et humidité donnent au sous-bois des allures de « forêt tropicale humide ». Les mares temporaires constituent par contre des habitats typiquement méditerranéens pouvant abriter un cortège d'espèces

végétales et animales extrêmement rares. De manière générale, tous les points d'eau, permanents ou temporaires, plus ou moins disséminés sur le territoire, constituent souvent dans cette région méditerranéenne de hauts lieux de biodiversité.

Cet ensemble constitué par le fleuve Hérault et son réseau hydrographique présente des enjeux en terme d'occupation et d'entretien des berges : sur-fréquentation, accumulation de déchets, érosion, dégradation de la qualité des eaux.



Pont du Diable

La question de la gestion de la ressource en eau se pose également, dans une région où celle-ci est particulièrement précieuse.

**Espaces naturels définis
d'intérêt communautaire
au sein de ce milieu :**

-  Gorges de l'Hérault
-  Berges de l'Hérault et ses gravières
-  Gorges de Coulazou
-  Berges du Lagamas
-  Coulée verte du ruisseau du Lussac



Goujon





Les gorges de l'Hérault

Les gorges de l'Hérault

Au nord du territoire communautaire, (communes de St-Jean-de-Fos, Aniane, St-Guilhem-le-Désert, Puéchabon et Argelliers), le paysage est caractérisé par les gorges creusées par le fleuve et les plateaux qui les surplombent.

Pouvant atteindre par endroits 200 à 300 mètres de profondeur, les gorges de l'Hérault constituent un espace pittoresque à forte identité paysagère. Ce milieu fluvial associé aux falaises et escarpements rocheux accueille une flore et une faune rupestres spécifiquement méditerranéennes et peu communes. Des espèces végétales comme le pin de Salzmann (relique du tertiaire), la sélaginelle denticulée et le cyclamen des Baléares (protection régionale) sont notamment présentes. En terme faunistique, les gorges de l'Hérault sont le refuge d'oiseaux (notamment aigle de Bonelli), escargots, reptiles, chauves-souris, loutres et libellules.

Les gorges de l'Hérault sont très fréquentées : les activités de baignade, canoë-kayak, randonnée ou spéléologie y sont particulièrement importantes en été. Elles concentrent également des sites touristiques renommés : Abbaye de Gellone, Grotte de Clamouse, Pont du Diable...

À découvrir...

Le Pont du Diable : construit aux environs de 1030 par les abbayes de Gellone et d'Aniane à l'endroit le plus resserré des rives de l'Hérault, le Pont du Diable est le point de passage obligé pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Reliant les communes d'Aniane et St-Jean-de-Fos, ce pont, que l'on dit être le plus vieux pont roman de France, est classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France. La légende raconte que le Diable avait proposé ses services pour la construction en échange de la première âme qui passerait le Pont. Le travail achevé, c'est un chien, baptisé à la hâte, qui traversa le pont avec une poêle à frire accrochée à la queue. Le Diable, vexé, voulut détruire son ouvrage, mais il l'avait fait si solide qu'il ne put y parvenir.

Les gravières de l'Hérault et le site pilote de Gignac : le fleuve Hérault est occupé par de nombreux sites d'extraction de matériaux alluvionnaires, en cours d'exploitation ou à l'abandon. Jusqu'à la loi de 1993, obligeant les carriers à prévoir une remise en état des terrains après exploitation, les sites d'extraction ont été la plupart du temps abandonnés sans aménagement particulier. L'association « Demain la terre ! » (Gignac) s'est lancée dans un travail de réhabilitation écologique et pédagogique de ces gravières. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la commune de Gignac, l'association est chargée de coordonner des actions d'animation, sensibilisation, entretien et aménagement autour d'une ancienne gravière abandonnée dans les années 70 sans remise en état. Identifié pour ses enjeux importants (reconstitution d'un milieu humide riche jouxtant une décharge publique), ce site pilote doit servir d'exemple de réhabilitation de gravières pour les porteurs de projet et contribuer à la réappropriation de ces espaces déshérités par la découverte de leurs richesses patrimoniales.

Situé au sud de la commune de Gignac, le site pilote d'environ 1 hectare est au cœur d'une centaine d'hectares de gravières.

Contact : Association « Demain la Terre ! » - Foyer rural — 34 150 Gignac • Tél./Fax : 04 67572544

Faune aquatique et flore de berge : dans la partie des gorges calcaires, le goujon apprécie les eaux courantes où il se nourrit essentiellement de larves d'insectes et de vers. Les barbeaux commun et méridional (espèce relique remontant à la période glaciaire d'il y a 20 000 à 10 000 ans) colonisent les petits cours d'eau affluents de l'Hérault. Se joignent à eux le blageon, la loche franche et le gardon. Les mares et bord de ruisseau sont peuplés de batraciens et reptiles. Le crapaud calamite et la rainette méridionale sont très communs. La salamandre et les tritons palmés et marbrés sont plus difficiles à localiser.

**Contact : Fédération départementale de pêche de l'Hérault - Mas Carle - 34 800 Octon
Centre aquapêche à Pouzols — 04 6796 5919**



Rainette méridionale

Consignes

Respect et protection des espaces naturels

- Respectez la nature, sa faune, sa flore et ses habitants. Ne cueillez pas les fleurs, de nombreuses espèces sont protégées.
- N'allumez pas de feu pour éviter de déclencher un incendie et ne jetez pas de cigarette n'importe où.
- Refermez les portes et barrières. Respectez les prés de fauche, les cultures et les plantations.
- N'effrayez pas les troupeaux, ni les animaux, gardez votre chien sous votre contrôle.
- Veillez à ne pas laisser de traces de votre passage (détritus, graffitis...). Rapportez vos déchets, les animaux ne s'en nourrissent pas et ils mettront plusieurs années à disparaître.
- La pollution peut être aussi sonore: évitez les hurlements en sous-bois, les radios trop bruyantes.
- Respectez les riverains, les populations locales ainsi que les autres usagers des espaces naturels.
- Parquez les véhicules aux endroits prévus à cet effet.
- Empruntez les sentiers aménagés et balisés selon votre activité.



Coordonnées

- **Le réseau vert®**
Comité départemental du Tourisme
Avenue des Moulins
34184 Montpellier Cedex 4
Tél. : 0 825 34 00 34
cdt@cdt-herault.fr
herault-en-languedoc.com
- **Office de tourisme intercommunal
St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault**
3, Parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Tél. : 04 67 57 58 83
www.saintguilhem-valleeherault.fr
oti@saintguilhem-valleeherault.fr
- **Association « Demain la terre ! »**
Foyer rural
34150 Gignac
Tél./Fax : 04 67 57 25 44
- **Fédération départementale de pêche de l'Hérault**
Mas Carle
34800 Octon
Tél. : 04 67 96 98 55 ou 04 67 96 32 26
Centre aquapêche de Pouzols – 04 67 96 59 19



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes Vallée de l'Hérault
2, Parc d'activités de Camalcé — BP15 - 34 150 GIGNAC
Tél. 04 67 57 04 50 — Fax 04 67 57 04 51
contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr